

2000



COOPÉRATION INTERNATIONALE DE LA SUISSE

F

RAPPORT ANNUEL



AIDE HUMANITAIRE

LA COOPÉRATION INTERNATIONALE DE LA SUISSE

L'**Aide publique suisse au développement** se monte à environ 1,4 milliard de francs par année, soit quelque 0,33 pour cent du Produit national brut ou encore 54 centimes par habitant et par jour. Elle totalise l'ensemble des flux financiers vers les pays en développement, les institutions internationales et les organisations non gouvernementales, provenant de la Confédération, des cantons et des communes et assortis de conditions de faveur.

Concrètement, quels sont ses **objectifs**? Conformément à la loi fédérale du 19 mars 1976 sur la coopération au développement et l'aide humanitaire internationales, elle «soutient les efforts des pays en développement en vue d'améliorer les conditions de vie de leurs populations. Elle doit contribuer à mettre ces pays en mesure d'assurer leur développement par leurs propres forces.»

En mars 1994, dans son rapport sur les relations Nord-Sud de la Suisse dans les années 90, le Conseil fédéral définissait les lignes directrices de la **politique de développement**. Quatre thèmes principaux en ressortent: la sauvegarde et le maintien de la paix et de la sécurité ainsi que la promotion des droits de l'homme, de la démocratie et de l'État de droit, la promotion de la prospérité et le renforcement des conditions-cadres du développement durable, l'amélioration de la justice sociale – notamment de la situation des femmes – et, enfin, la protection de l'environnement naturel.

À la Confédération, deux offices fédéraux sont responsables de la conception et de la mise en oeuvre de l'aide au développement: le **Direction du développement et de la coopération (DDC)**, au sein du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), et le **Secrétariat d'État à l'économie (seco)** au Département fédéral de

l'économie (DFE). Leurs principaux instruments sont: la coopération technique, l'aide financière, les mesures économiques et commerciales, et l'aide humanitaire. La DDC coordonne les actions.

La **DDC** englobe les quatre domaines suivants: la coopération au développement bilatérale, la coopération au développement multilatérale, l'aide humanitaire et la coopération technique avec l'Europe de l'Est. Pour assurer son fonctionnement, la DDC dispose d'un budget annuel d'environ 1,1 milliard de francs et compte plus de 350 collaboratrices et collaborateurs à l'étranger comme en Suisse. La DDC mène des actions directes à l'étranger, soutient des programmes d'organisations multilatérales, cofinance des programmes d'oeuvres d'entraide suisses et internationales ou leur verse des contributions.

La **coopération au développement** a pour objectif de lutter contre la pauvreté en aidant les personnes concernées à s'aider elles-mêmes. Elle encourage notamment l'accession à l'autonomie économique et politique des États, elle contribue à améliorer les conditions de production, elle aide à surmonter les problèmes écologiques et assure un meilleur accès à la formation et aux soins de santé primaires aux groupes de population les plus défavorisés.

L'**Aide humanitaire** de la Confédération a pour tâche de sauver des vies et de soulager les souffrances. Grâce au Corps suisse d'aide en cas de catastrophe (ASC), elle fournit une aide directe à la suite de catastrophes naturelles et lors de conflits armés. Elle apporte aussi son soutien aux organisations humanitaires partenaires.

Pour faciliter le processus de démocratisation et le passage à l'économie de marché dans les pays de l'**Europe**

de l'Est et de la Communauté des États indépendants (CEI), la DDC leur offre des transferts de savoir-faire et des conseils spécifiques.

Tandis que l'aide humanitaire est liée au besoin, c'est-à-dire que la Confédération l'accorde là où son besoin se fait le plus sentir, la coopération au développement bilatérale vise avant tout 17 pays et régions dits de concentration et quatre pays à programme spécial, répartis entre l'Afrique, l'Asie et l'Amérique latine. Quant à la coopération technique avec l'Europe de l'Est, elle se concentre sur dix pays de l'Europe du Sud-Est et de la CEI. Pour ce qui est de la coopération multilatérale, la DDC collabore notamment avec les institutions des Nations Unies, la Banque mondiale et les banques régionales de développement. Au total, plus de 900 programmes et projets, prévus sur plusieurs années, sont actuellement en cours.

Pour sa part, le **Secrétariat d'État à l'économie** définit les mesures économiques et commerciales de la coopération au développement: crédits mixtes – faisant intervenir tant la Confédération que les banques suisses – aides à la balance des paiements, efforts de promotion commerciale et, en collaboration avec la communauté internationale, actions pour les produits de base. Un volet substantiel de ces mesures est destiné aux pays d'Europe orientale et de la CEI. Le seco est également le principal acteur de la stratégie de désendettement élaborée en faveur des pays les plus endettés.



SOMMAIRE

AIDE HUMANITAIRE

- 2 ÉDITORIAL**
Coordination suisse pour une aide plus efficace après les inondations au Mozambique

LE MOZAMBIQUE APRÈS LES INONDATIONS

- 4 ACTION CONJOINTE**
Coordonner l'aide aux victimes
- 5 SANTÉ**
Distribuer des médicaments correspondant aux besoins
- 6 ASSAINISSEMENT**
Assurer l'approvisionnement en eau potable
- 7 RÔLE DES ONG**
Favoriser le réseau de solidarité locale

- 9 PARTIE STATISTIQUE**
Tableaux et graphiques

COORDINATION SUISSE POUR UNE AIDE PLUS EFFICACE
APRÈS LES INONDATIONS AU MOZAMBIQUE

Les inondations qui ont frappé le Mozambique au début de l'année 2000 ont été les plus graves depuis plus d'un demi-siècle. Elles ont ravagé les cultures et détruit les infrastructures dans cinq provinces du centre et du sud du pays. Plus d'un million de personnes, sur un total de 19 millions d'habitants, ont été directement affectées, la moitié d'entre elles ayant perdu tous leurs biens. Sa longue expérience dans ce pays dit de concentration, où elle est présente depuis 1979, a permis à la Suisse de jouer un rôle déterminant dans l'aide d'urgence apportée aux victimes ainsi que dans les efforts de reconstruction.

De fait, la communauté internationale s'est massivement mobilisée pour pallier les conséquences dramatiques de ce déluge sur l'homme et l'économie. Cette réaction de grande envergure s'explique notamment par le capital de sympathie dont bénéficie le Mozambique. Ce pays, capable de redémarrer après 17 ans de guerre civile, jouit en effet d'une aura de bon élève de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international. Une politique de réconciliation réussie et d'importantes réformes économiques lui ont permis d'atteindre un taux annuel de croissance de plus de 10 pour cent depuis trois ans.

Autre facteur conduisant au déclenchement de vastes opérations humanitaires: la médiatisation. Les images de la catastrophe, avec par exemple le sauvetage in extremis de la petite Rosita née au sommet d'un arbre, ont fait le tour du monde et suscité des élans de compassion et de solidarité auprès du public. Ces émotions ont permis à la Suisse non officielle d'apporter aux victimes des inondations 18 millions de francs, somme récoltée par la Chaîne du bonheur et par les organisations non gouvernementales (ONG). Avec les 12 millions de la contribution gouvernementale suisse, ce sont en tout une trentaine de millions de francs qui ont été mis à disposition du peuple mozambicain.

Passer de l'urgence à la reconstruction

Dans ce rapport consacré entièrement à l'aide humanitaire suisse au Mozambique, nous avons choisi de montrer quatre aspects significatifs illustrant l'action durant la phase urgente, puis la pose des jalons pour la reconstruction. L'intervention a pu bénéficier de l'apport crucial du bureau de coordination de la Direction du développement et de la coopération (DDC) qui, après ses longues années de présence à Maputo, possède un savoir institutionnel et un vaste réseau.

Le premier article présente l'opération conjointe entre l'Allemagne, l'Autriche et la Suisse destinée à approvisionner les populations en eau potable. L'évaluation faite par un spécialiste du Corps suisse d'aide en cas de catastrophe, avec l'appui du personnel de la DDC sur place, a été capitale pour déterminer les priorités et coordonner l'intervention.



Le deuxième exemple montre la collaboration avec Project Hope, une ONG qui, grâce à ses contacts avec l'industrie pharmaceutique, a pu offrir des lots de médicaments au Ministère mozambicain de la santé. La DDC a pris en charge les coûts de coordination et de logistique du projet. Le troisième illustre l'importance de renforcer les compétences locales dans les domaines de l'eau et de l'assainissement. L'aide humanitaire suisse a su établir un partenariat constructif avec des secteurs clés de l'administration mozambicaine.

Le rôle fondamental des ONG

L'action des ONG est souvent complémentaire de celle du gouvernement. Présentée dans le quatrième article, celle de l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière (OSEO) révèle l'ancrage d'une telle organisation dans la société après vingt ans de présence au Mozambique. Les associations locales partenaires de l'OSEO ont apporté une aide rapide aux sinistrés des intempéries puis un soutien efficace dans la phase de reconstruction. La DDC sous-traite une partie de sa politique d'assistance aux ONG qui réalisent des projets renforçant l'autonomie et l'émancipation des communautés de base.

Cet aperçu de l'aide humanitaire suisse doit bien sûr être placé dans le contexte de toute l'intervention internationale au Mozambique. Les donateurs ont adopté des approches communes et la réflexion s'est prolongée sur le développement à long terme. Ils ont ainsi favorisé un bon relais entre le départ des secours d'urgence et les projets de reconstruction et de développement. La coordination des intervenants a été optimale dans le cas mozambicain. Sans l'apport de la communauté internationale, le gouvernement n'aurait pu faire face à l'ampleur du désastre. Les progrès réalisés ces dix dernières années auraient ainsi été remis en question.

Walter Fust
Ambassadeur
Directeur de la DDC

COORDONNER L'AIDE AUX VICTIMES



La saison des pluies s'étend généralement de novembre jusqu'en mars au Mozambique. Les averses torrentielles sont la norme et des crues se produisent régulièrement. Cette situation récurrente explique que l'aide internationale ne se soit pas déployée tout de suite après les premières inondations au début février 2000. Le passage d'un cyclone, le 21 février, a amplifié l'étendue du désastre et les secours se sont organisés à large échelle dès les premiers jours de mars.

La mobilisation a alors été spectaculaire et de multiples opérations ont été menées par les organisations non gouvernementales (ONG), les agences des Nations Unies et les armées étrangères. Conscientes de l'importance de la coordination, l'Allemagne, l'Autriche et la Suisse ont uni leurs efforts en une *joint venture* afin d'acheminer l'aide la plus efficace possible aux régions sinistrées. Cette intervention, appelée DACH, comme les abréviations des trois pays, a notamment permis de réapprovisionner une région en eau potable.

Savoir-faire

Une répartition des tâches a été décidée entre les trois pays partenaires en fonction de leur savoir-faire. La Suisse s'est chargée de la coordination, alors que l'Allemagne s'occupait du transport des plus de 90 tonnes de matériel et que l'Autriche était responsable de l'alimentation en eau potable et des questions sanitaires. Avant de déployer le personnel, la première étape a consisté en une mission d'évaluation effectuée par un membre du Corps suisse d'aide en cas de catastrophe.

Ce spécialiste en «emergency management» (gestion de l'urgence) a pu déterminer les lieux d'intervention, après discussions avec les autorités mozambicaines et les représentants d'agences onusiennes. Cinq villes, dont trois situées à proximité du fleuve Limpopo, ont été attribuées à DACH, avec l'établissement d'un centre logistique à Chibuto. Peu après, l'unité autrichienne, forte d'une soixantaine de personnes, arrivait sur le terrain pour fournir de l'eau potable aux personnes sinistrées grâce à des centres de traitement provisoires.

Plusieurs champs d'action

Ce détachement a également œuvré à l'assainissement des points d'eau dévastés par les intempéries, a offert des soins médicaux de base et a apporté une aide aux communes dans les domaines électriques et mécaniques. Plus de 10 000 personnes ont bénéficié de cette intervention DACH. Le bilan est très positif car grâce à l'approvisionnement en eau salubre, les populations déplacées de cette zone ont été en grande partie épargnées par les épidémies de choléra ou d'autres maladies diarrhéiques.

DISTRIBUER DES MÉDICAMENTS CORRESPONDANT AUX BESOINS

Après des catastrophes naturelles ou lors de conflits, des médicaments parviennent généralement en grande quantité par différents canaux vers les pays en crise. Pourtant, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), entre 15 et 60 pour cent des dons sont inadaptés parce que les médicaments sont périmés, mal étiquetés ou simplement inconnus des respon-

Coordination efficace

Consciente de ce problème, la DDC a financé un projet de coordination entre donateurs et bénéficiaires de médicaments. Elle a ainsi joué les intermédiaires afin qu'une donation de médicaments réponde au mieux aux besoins du pays. Les médicaments, d'une valeur de quatre à cinq millions

pour faire face à l'urgence, soit pour réapprovisionner les stocks normaux. Le projet de la DDC a impliqué le suivi des transports et des dédouanements. Les coûts de logistique ont également été pris en charge par la DDC, mais les frais de l'ensemble ont été modestes: près de 160 000 francs pour l'an 2000.



sables de soins de santé locaux. Il en résulte des tonnes de produits inutilisables qui constituent souvent un risque pour l'environnement.

Une telle situation s'est présentée après l'appel d'aide lancé par le gouvernement mozambicain lors des inondations. La majorité des envois de médicaments ont été faits sans concertation préalable avec le Ministère de la santé. Le personnel de ce dernier devait donc commencer, après les déchargements en vrac à l'aéroport de Maputo, un fastidieux travail de tri dans une situation d'urgence avec d'autres priorités.

de dollars, étaient offerts par Project Hope, une organisation non gouvernementale active dans le secteur médical, bénéficiant de l'aide de diverses firmes de l'industrie pharmaceutique. Project Hope fait partie du Partenariat pour des dons médicaux de qualité regroupant des laboratoires pharmaceutiques et des organismes privés bénévoles.

Grâce au contact permanent établi avec le département pharmaceutique du Ministère de la santé, les médicaments ont été envoyés par lots successifs, correspondant en quantité et en qualité aux besoins du pays, soit

Prévention des épidémies

Project Hope ne s'est pas contenté de livrer des médicaments au Mozambique. À la demande des autorités, elle s'est occupée de les canaliser vers le système de distribution. L'objectif de tout le programme était de prévenir des épidémies de malaria, de choléra ou d'autres maladies en diagnostiquant et traitant avec rapidité les cas se présentant pour éviter la contagion. Il a été pratiquement atteint dans les semaines qui ont suivi les inondations. Les cas de maladies étaient en hausse mais n'ont pas débouché sur des épidémies à large échelle.

ASSURER L'APPROVISIONNEMENT
EN EAU POTABLE

Cela peut sembler quelque peu paradoxal, mais l'un des problèmes majeurs lors des inondations au Mozambique a été de fournir de l'eau aux populations sinistrées. De l'eau potable afin qu'elles ne consomment pas l'eau insalubre qui les entourait, porteuse de maladies.

Les quantités d'eau qui ont envahi des centaines de milliers d'hectares des provinces du Sud ont submergé et détruit la majorité des sources d'eau. Le réseau de distribution et de pompes a également subi de gros dégâts. Le gouvernement a établi un programme de reconstruction des infrastructures détruites, prévoyant notamment la réhabilitation de petits systèmes d'adduction d'eau, le forage de puits, le curage des systèmes de drainage et la construction de latrines.

Secteur prioritaire

L'approvisionnement en eau et l'amélioration des conditions sanitaires forment l'un des 14 secteurs primordiaux que le gouvernement a défini dans le programme de reconstruction qu'il a présenté les 3 et 4 mai 2000, à Rome, à la communauté des donateurs. Les coûts du programme se montent à 450 millions de dollars, dont 27 millions pour le secteur eau. La DDC s'est engagée à fournir un appui institutionnel à la Direction nationale des eaux (DNA).

Elle a ainsi mis à disposition un expert en gestion de l'urgence chargé d'aider cette Direction à établir une cellule d'urgence. Celle-ci, financée en partie par la DDC, a fonctionné à satisfaction en prenant des mesures pour garantir l'accès en eau potable aux victimes des inondations. Efficacité des résultats et transparence vis-à-vis des donateurs ont contribué au succès. La

cellule a ensuite été responsable de tout le programme de reconstruction dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement en privilégiant la durabilité des nouvelles installations. Elle a joué un rôle de courroie de transmission entre la DNA et les donateurs.

Personnel plus performant

Intégré à cette cellule, un autre expert suisse s'occupe de renforcer les capacités du personnel en place dans l'ensemble des cinq provinces touchées par les inondations. Il assiste notamment les ingénieurs mozambicains dans le domaine du contrôle technique des travaux effectués. Les digues construites pour protéger trois villes des crues du Limpopo ainsi que d'autres ouvrages de protection et de prévention permettront ainsi de minimiser les risques futurs d'inondations.

FAVORISER LE RÉSEAU DE SOLIDARITÉ LOCALE

L'Œuvre suisse d'entraide ouvrière (OSEO), présente depuis vingt ans au Mozambique, a réussi, grâce en partie à des financements de la DDC, à tisser de nombreux liens avec des associations locales avec lesquelles elle a développé des projets dits «au ras du sol»: soutien à l'agriculture, alphabétisation et formation, information aux femmes sur leurs droits, animation villageoise. L'OSEO concentre ses activités sur deux provinces. Et quand ces régions ont été affectées par les intempéries de l'an 2000, l'OSEO a été en mesure d'organiser rapidement des secours. Passée l'urgence, elle a également pu compter sur la motivation de ses partenaires pour la phase de reconstruction.

Grâce à sa connaissance des structures locales, l'OSEO a pu répondre au mieux aux besoins. Dans un premier temps, il s'est agi d'assurer la survie des sinistrés en leur offrant de la nourriture et un toit provisoire. Un vaste réseau de solidarité s'est mis en place avec la contribution d'organisations féminines, syndicales et d'entraide rurale notamment. Des groupes de travail ont été créés, réunissant des représentants de ces organisations qui n'avaient pas l'habitude de travailler ensemble. Ce mode de fonctionnement a permis de développer une bonne compréhension pour la situation des autres ainsi que des recherches communes de solutions.

Agir vite

Condition préalable au déclenchement de l'opération: obtenir l'accord des autorités et en particulier de l'Institut national de gestion des catastrophes. Après ce feu vert, tout a démarré très vite. Des articles de première nécessité tels que vêtements, couvertures et ustensiles ménagers ont été remis aux familles qui avaient tout perdu. Et pratiquement en même temps, des semences et des outils

agricoles ont été distribués. Cette rapidité était nécessaire afin de ne pas perdre l'année agricole. Dès que le terrain n'était plus inondé, il fallait en effet semer du maïs et des haricots afin d'assurer la subsistance quelques mois plus tard.

Cette phase d'urgence a duré trois mois et près de 12 000 familles, soit quelque 70 000 personnes, ont reçu

scolaires et plusieurs écoles avaient été reconstruites.

Développement durable

L'intervention de l'OSEO, financée en partie par la DDC, a eu des répercussions sur l'économie nationale dans la mesure où presque tous les biens distribués ont été achetés sur place. Les nouvelles constructions, avec des stan-



une aide. L'étape de reconstruction lui a succédé, avec pour objectif d'aider les personnes sinistrées à restaurer leurs bases de vie familiales et sociales. L'OSEO a choisi de privilégier quatre domaines: l'amélioration de la situation alimentaire, l'accès à l'eau potable, le soutien à l'éducation et l'aide aux femmes. À la fin 2000, plus de 18 000 enfants avaient reçu des fournitures

dards de qualité plus élevés que dans le passé, ont été confiées à des entreprises locales. La reconstruction et l'amélioration des infrastructures dans les zones rurales dévastées vont aussi servir à compenser le déficit d'équipement des campagnes par rapport aux villes. Le partenariat avec les associations locales a contribué au développement durable de ces régions.



Tableau 1
Vue d'ensemble de
l'Aide publique de la
Suisse en 2000

L'Aide publique au développement (APD) est définie par l'OCDE comme l'ensemble des flux financiers qui

- proviennent d'organismes publics (Confédération, cantons et communes),
- sont accordés à des conditions de faveur (dons ou prêts à taux bonifié),
- ont pour but essentiel le développement économique et social des pays destinataires,
- sont destinés à des pays ou territoires figurant dans la liste établie par l'OCDE.

Cette liste comprend 164 pays et territoires classés "en développement" dont, en Europe, tous les pays de l'ex-Yougoslavie, l'Albanie, la Moldova, Malte et Gibraltar.

L'aide publique répond aux quatre mêmes critères, mais la liste des pays est différente: il s'agit des pays dits en transition, soit 12 pays d'Europe centrale et orientale (y compris la Russie), et 13 pays et territoires en développement considérés comme "plus avancés" (parmi lesquels Israël, Hong Kong, les Bahamas, Singapour).

Sources de financement et instruments (mio fr.)	2000			1999	
	APD bilatérale	APD multilatérale	Aide publique	Total	Total
Confédération	1'039.5	439.3	96.1	1'575.0	1'559.6
Direction du développement et de la coopération (DDC)	763.3	369.1	42.2	1'174.8	1'178.0
Aide humanitaire	228.0	24.5	9.6	262.2	308.7
Coopération au développement ¹⁾	489.7	344.6	1.5	835.8	799.1
Coopération avec l'Est	45.6		31.0	76.7	70.1
Secrétariat d'Etat à l'économie (seco)	169.2	27.9	52.0	249.2	207.1
Coopération au développement	104.9	27.9		132.8	110.3
Coopération avec l'Est	64.2		52.0	116.3	96.8
Autres départements	106.9	42.1	1.8	150.9	174.4
Cantons et communes	19.9		1.8	21.7	22.6
Aide humanitaire	4.2		0.1	4.4	4.3
Coopération au développement	15.6		1.7	17.3	18.2
Total	1'059.5	439.3	97.9	1'596.8	1'582.3
Dont: Aide humanitaire	311.6	24.5	9.7	346.0	403.5
Coopération au développement	637.9	414.7	5.1	1'057.7	1'011.8
Coopération avec l'Est	109.9		83.1	193.0	166.9
Aide publique au développement (APD)	1'059.5	439.3		1'498.8	1'478.3
PNB				436'093	417'314
Part de l'APD au PNB				0.34 %	0.35 %
Aide publique			97.9	97.9	103.9

¹⁾ La coopération financière multilatérale (Banque mondiale, Banques et Fonds régionaux de développement) est une "tâche commune de la DDC et du seco" (art. 8 al. 1 de l'Ordonnance concernant la coopération au développement du 12.12.1977). Les fonds correspondants figurent au budget de la DDC.

Graphique 1
Vue d'ensemble de
l'Aide publique au
développement (APD)
de la Suisse en 2000

■ coopération bilatérale: 71%
 ■ coopération multilatérale: 29%

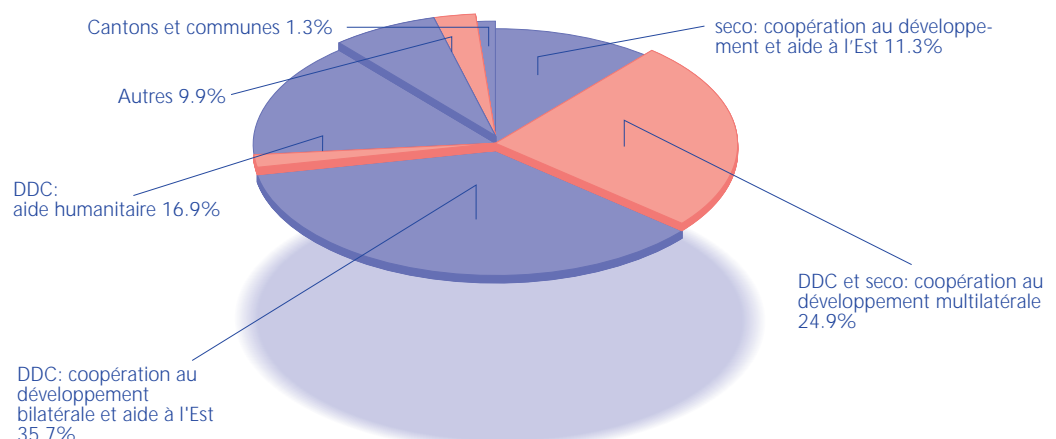


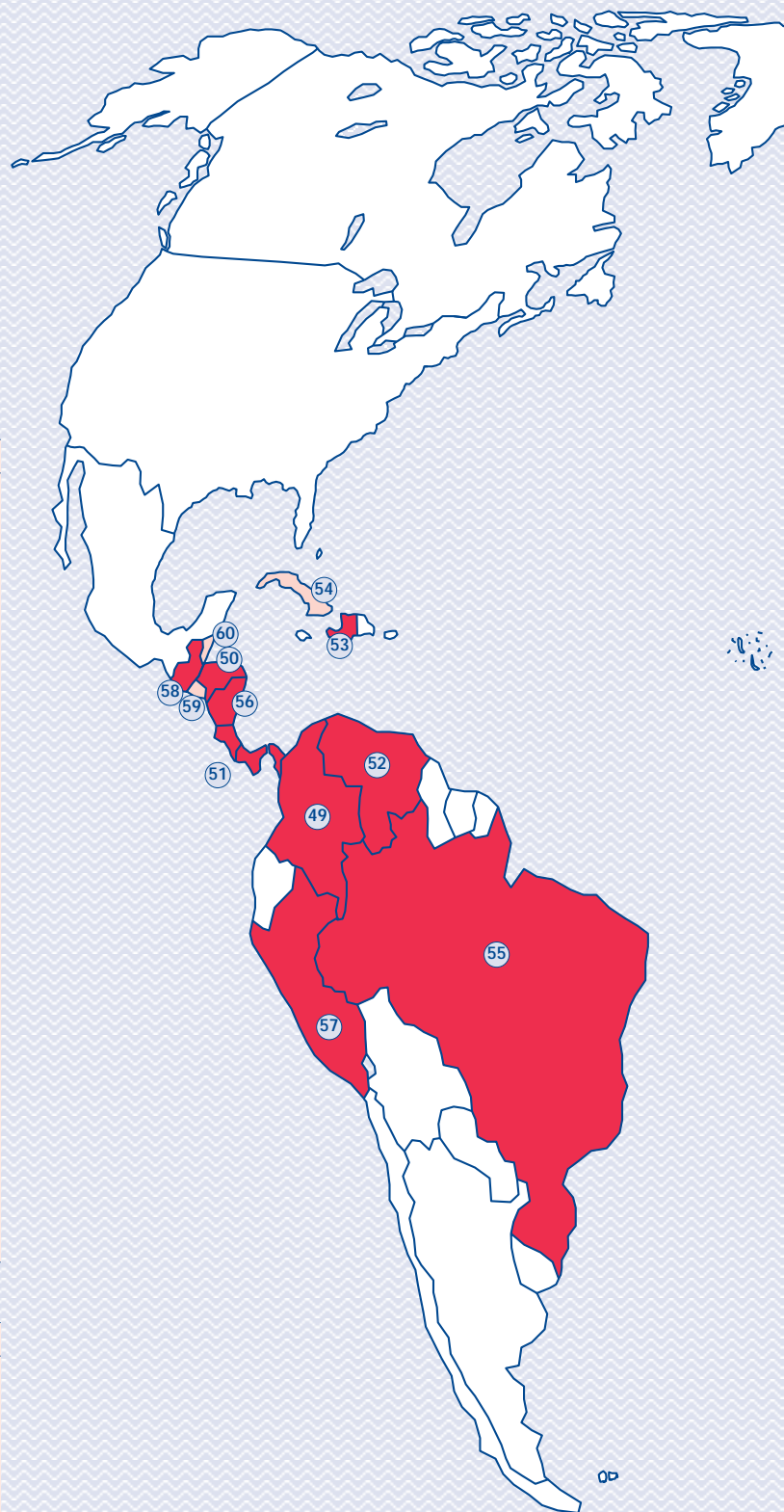
Tableau 2

Aide humanitaire de la Confédération 1998-2000

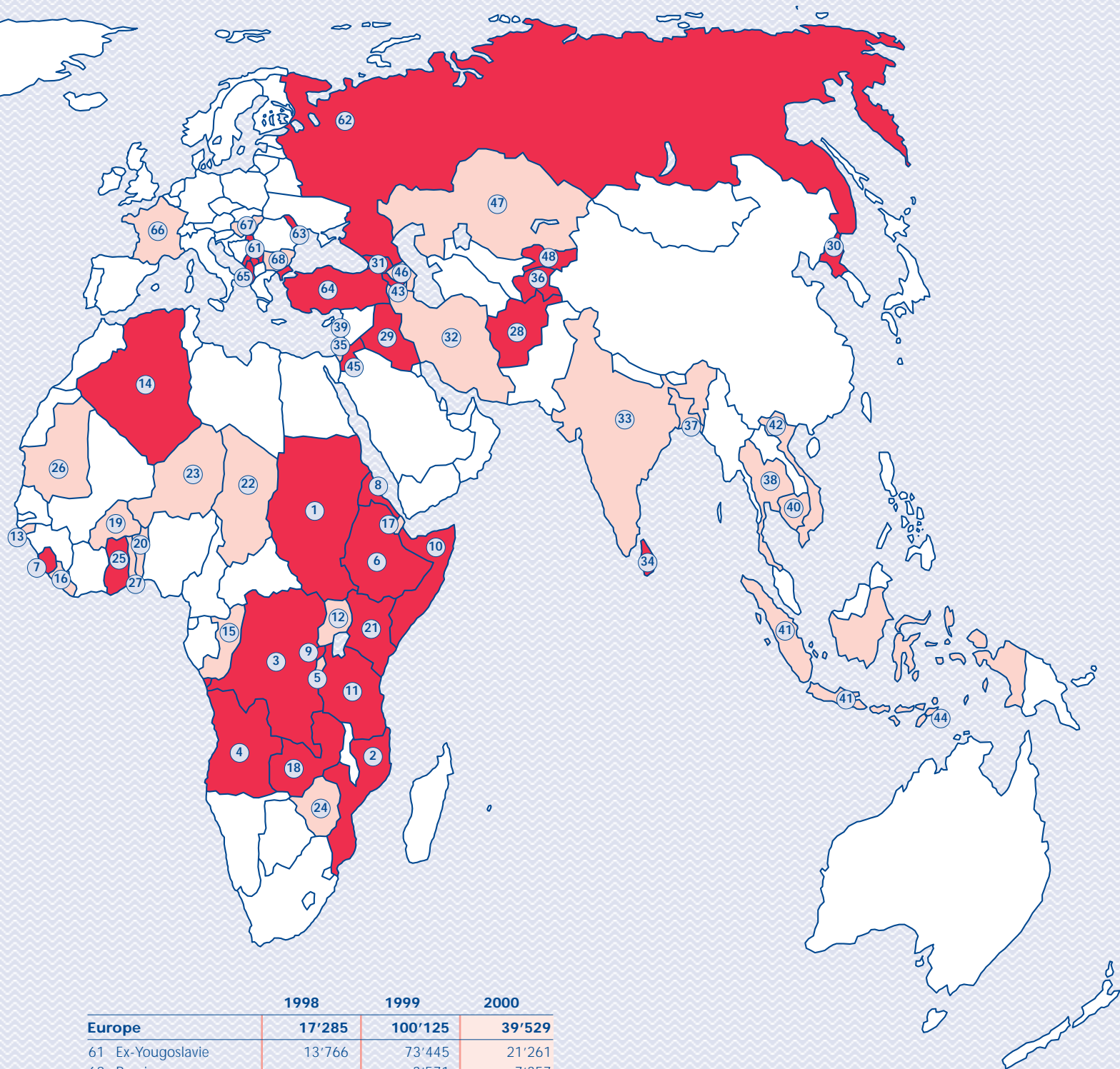
Répartition par continent et par pays d'engagement (milliers fr.)

	1998	1999	2000
Afrique	62'652	59'227	60'873
1 Soudan	8'097	7'433	9'205
2 Mozambique	477	1'207	6'311
3 Congo (R.D.)	2'748	5'418	6'140
4 Angola	7'397	8'642	5'859
5 Burundi	1'930	2'636	4'936
6 Ethiopie	5'643	3'429	4'636
7 Sierra Leone	2'722	4'328	4'337
8 Erythrée	1'880	2'591	2'415
9 Rwanda	4'681	6'996	2'320
10 Somalie	2'211	836	2'312
11 Tanzanie	1'825	3'253	2'272
12 Ouganda	873	1'950	1'554
13 Guinée-Bissau	1'240	120	1'504
14 Algérie	1'113	1'958	1'425
15 Congo (Rép.)	97	585	1'003
16 Liberia	2'945	2'977	757
17 Djibouti	545	-	705
18 Zambie	338	323	552
19 Burkina Faso	823	283	534
20 Bénin	2'021	457	502
21 Kenya	3'667	379	493
22 Tchad	152	35	231
23 Niger	1'294	36	184
24 Zimbabwe	241	197	174
25 Ghana	320	393	159
26 Mauritanie	201	46	147
27 Togo	272	187	132
Projets régionaux	1'318	42	50
Autres pays	5'569	2'475	10

	1998	1999	2000
Asie et Moyen-Orient	34'676	35'123	35'574
28 Afghanistan	4'304	3'882	6'606
29 Irak	2'128	4'628	5'933
30 Corée du Nord	5'624	2'282	3'120
31 Géorgie	3'819	4'548	2'692
32 Iran	505	1'803	2'413
33 Inde	533	1'706	1'796
34 Sri Lanka	1'715	1'605	1'724
35 Israël	200	250	1'500
36 Tadjikistan	2'758	2'995	1'375
37 Bangladesh	783	2'123	1'148
38 Thaïlande	1'826	1'068	959
39 Palestine	130	635	923
40 Cambodge	1'353	25	901
41 Indonésie	288	1'887	782
42 Viêt-nam	72	168	730
43 Arménie	1'900	1'254	564
44 Timor	-	100	500
45 Jordanie	-	61	309
46 Azerbaïdjan	1'281	1'335	295
47 Kazakhstan	-	262	262
48 Kirghizistan	38	166	173
Autres pays	5'409	2'330	862



	1998	1999	2000
Amérique latine	14'470	15'448	12'938
49 Colombie	1'014	1'548	4'660
50 Honduras	39	1'483	2'702
51 Amérique centrale	3'702	3'000	1'412
52 Venezuela	-	740	918
53 Haiti	2'298	1'578	761
54 Cuba	1'435	2'059	702
55 Brésil	1'635	1'052	523
56 Nicaragua	22	728	494
57 Pérou	1'957	1'542	323
58 Guatemala	576	372	207
59 El Salvador	72	-	87
60 Belize	-	-	75
Autres pays	1'717	1'342	66



	1998	1999	2000
Europe	17'285	100'125	39'529
61 Ex-Yougoslavie	13'766	73'445	21'261
62 Russie	-	3'571	7'357
63 Moldova	-	-	1'890
64 Turquie	30	3'170	1'479
65 Albanie	1'508	15'670	1'292
66 France	-	82	634
67 Hongrie	-	-	340
68 Bulgarie	32	317	313
Autres pays	1'946	3'868	4'959
Non ventilé géographiquement ^{a)}	74'895	77'145	89'372
Affaires multilatérales	20'104	21'845	24'593
Total aide humanitaire	224'085	308'915	262'881

■ Interventions directes et soutien d'organisations partenaires

■ Soutien d'organisations partenaires

^{a)} Comprend la contribution ordinaire au Comité international de la Croix-Rouge (CICR)

Tableau 3
Aide humanitaire
de la Confédération

	1999 mio fr.	2000 mio fr.
Corps suisse d'aide en cas de catastrophe (ASC)	74.6	34.7
Contributions aux organisations internationales et aux ONG suisses	202.3	197.1
Aide alimentaire	31.9	30.9
Total aide humanitaire	308.9	262.8

Graphique 2
Aide humanitaire
de la Confédération

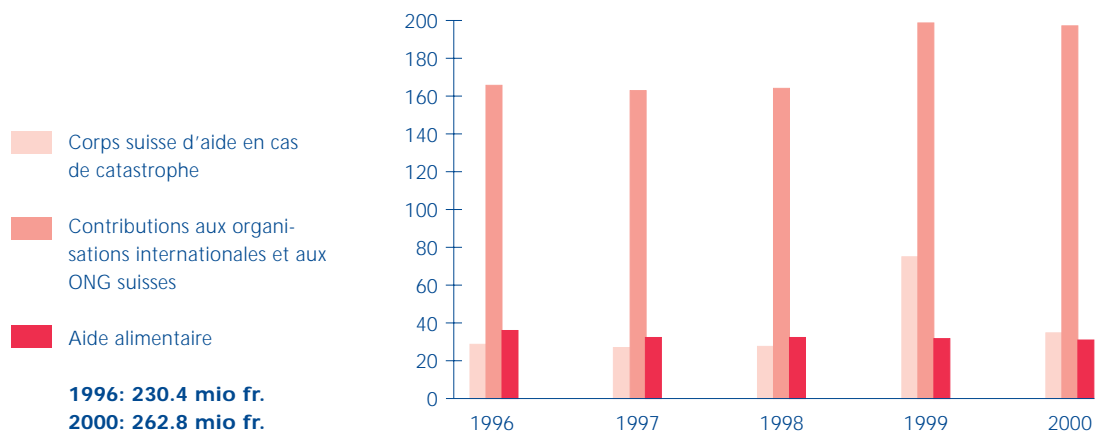


Tableau 4

Aide humanitaire
de la Confédération
**Contributions aux
organisations des
Nations Unies, au CICR
et aux ONG suisses**

	2000				
	Contributions générales en espèces mio fr.	Contributions spécifiques en espèces mio fr.	ASC mio fr.	Aide alimentaire mio fr.	Total mio fr.
Actions directes de l'ASC	-	-	34.7	0.7	35.5
Organisations internationales	24.5	34.5	-	20.3	79.4
Programme alimentaire mondial (PAM)	1.5	9.1	-	19.8	30.5
Haut Commissariat des N.U. pour les réfugiés (HCR)	13.0	9.0	-	-	22.1
Office de secours des N.U. pour les réfugiés de Palestine (UNRWA)	9.2	-	-	-	9.2
Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA)	0.2	4.2	-	-	4.5
Organisation internationale pour les migrations (OIM)	0.5	1.0	-	-	1.5
Autres organisations des N.U.	-	11.0	-	0.4	11.5
Organisations de la Croix-Rouge	67.2	41.1	-	0.3	108.7
Comité international de la Croix-Rouge (CICR)	67.2	34.3	-	-	101.5
Croix-Rouge suisse (CRS)	-	6.8	-	0.3	7.1
ONG suisses	-	29.4	-	9.5	38.9
Caritas	-	3.2	-	3.6	6.9
Terre des Hommes Lausanne	-	3.1	-	0.7	3.8
Entraide protestante suisse (EPER)	-	1.4	-	0.6	2.1
Médecins sans Frontières (MSF)	-	0.9	-	-	0.9
ADRA	-	0.8	-	0.6	1.5
Medair	-	1.3	-	-	1.3
Armée du Salut	-	0.2	-	1.1	1.3
Autres ONG et actions directes	-	18.1	-	2.7	20.9
Total aide humanitaire	91.8	105.1	34.7	30.9	262.7

Tableau 5Aide humanitaire de
la Confédération**Principales interven-
tions du Corps suisse
d'aide en cas de
catastrophe (ASC)**

2000

Pays	Causes de l'intervention	Type d'aide	Organisations partenaires	Membres de l'ASC
Afrique				
Ethiopie	Guerre	Prévention de crises, sécurité alimentaire	PNUD	4
Angola	Guerre civile	Aide d'urgence, soutien logistique	CICR, Bucu	5
Burkina Faso	Prévention	Evaluation	OMS	1
Congo (R.D.)	Rébellion	Réhabilitation d'infrastructures	ONG, OMS	3
Djibouti	Réfugiés	Réhabilitation de routes	PAM	2
Erythrée	Guerre	Aide d'urgence	PNUD, PAM	3
Ghana	Sécheresse	Approvisionnement en eau potable	Autorités locales	3
Kenya	Phase d'après-guerre	Coordination de l'aide humanitaire " Grands Lacs"	HCR	1
Liberia	Retour de réfugiés	Réhabilitation de routes	PAM	2
Madagascar	Inondations	Aide d'urgence	PAM	2
Mozambique	Inondations	Aide humanitaire	Bucu	8
Rwanda	Retour de réfugiés	Formation médicale, reconstruction	Bucu, autorités locales	4
Sierra Leone	Retour de réfugiés	Aide d'urgence	HCR	2
Soudan	Guerre civile	Approvisionnement en eau potable, santé, aide alimentaire	UNICEF, PAM	8
Tanzanie	Réfugiés	Energie alternative, aide alimentaire	HCR	1
Tunisie	Prévention	INSARAG, groupe rég. Europe/Afrique	OCHA	3
Moyen-Orient				
Irak	Guerre du Golfe	" Monitoring" d'un programme d'aide	Caritas	1
Jordanie	Réfugiés	Processus de réforme UNRWA	Gouvernement	2
Liban	Réfugiés	" Assessment Mission"	UNRWA	1
Syrie	Réfugiés	Planification " Camp Rehabilitation"	UNRWA	9
Asie centrale/Asie				
Afghanistan	Réfugiés	Rapatriement de réfugiés	OIM, autorités locales	2
Inde	Cyclone	Evaluation/reconstruction	Autorités locales	1
Indonésie	Tremblement de terre	Evaluation	UNDAC	2
Kirghizistan	Prévention de conflits	" Monitoring" de l'Aide humanitaire de la Confédération	Bucu	1
Pakistan	Prévention	Evaluation	OMS	2
Sri Lanka	Guerre civile	Evaluation	Bucu	1
Ouzbékistan	Epidémies	Prévention	OMS	11
Amérique latine				
Brésil	Programme pour enfants	Evaluation Brascri	Autorités locales	2
Haiti	Crise structurelle	Réhabilitation d'hôpitaux, évaluation	ONG	3
Honduras	Cyclone Mitch	Reconstruction, prévention	PNUD, Bucu	5
Colombie	Réfugiés	Coord. programme pour les déplacés de la violence dans l'Est	Autorités locales	2
Nicaragua	Cyclone Mitch	Reconstruction, prévention	PNUD, Bucu	3
Pérou	Prévention/dangers géologiques	Prévention	Partenaires locaux	1
Venezuela	Inondations	Prévention	PNUD	5

Europe et CEI				
Albanie	Réfugiés	Abris pour l'hiver, remise en état d'écoles, "Cash for Shelter", petits projets reconstruction, eau	ONG, EPER, HCR, gouvernement	9
Bosnie-Herzégovine	Phase d'après-guerre	Reconstruction, réinsertion	HCR, gouvernement	12
Monténégro	Phase d'après-guerre	Reconstruction	HCR, UNICEF	2
Serbie	Phase d'après-guerre	Reconstruction, aide d'urgence, "Cash for Shelter", réinsertion	HCR, PNUE, ONG	39
France	Ouragan Lothar	Approvisionnement en électricité	Partenaires locaux	1
Géorgie	Phase d'après-guerre	Reconstruction d'écoles	Autorités locales, HCR	4
Kosovo	Phase d'après-guerre	Aide d'urgence, reconstruction	ODR, MINUK	52
Croatie	Réfugiés, phase d'après-guerre	Reconstruction	Autorités locales	2
Macédoine	Réfugiés	"Cash for Shelter", petits projets construction, eau	HCR, ONG	2
Moldova	Crise structurelle	Approvisionnement en eau potable, aide d'urgence	Gouvernement, autorités locales	9
Fédération russe	Phase d'après-guerre	"Cash for Shelter"	HCR	6
Roumanie	Catastrophe environnementale	"Assessment"	OCHA	3
Slovénie	Coopération internationale	Evaluation des interventions de la Chaîne de sauvetage	IRO	2
Turquie	Tremblement de terre	Prévention	Autorités locales	17
Ukraine	Inondations	Prévention, soutien Bucu, reconstruction de barrages	Bucu	5
Hongrie	Inondations, catastrophe environ.	Prévention	PNUE, OCHA	9
Total 280 interventions dans 50 pays				

En 2000, un total de 361 contrats ont été conclus, dont 280 seulement concernaient des interventions à l'étranger. Les autres contrats portaient sur des travaux, réalisés en Suisse, en relation avec des projets à l'étranger.

Abréviations: Bucu: Bureau de coordination de la DDC – CICR: Comité international de la Croix-Rouge – EPER: Entraide protestante suisse – HCR: Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés – IRO: Organisation internationale des chiens de catastrophe – MINUK: Mission intérimaire des N.U. au Kosovo – OCHA: Bureau de la coordination des affaires humanitaires – ODR: Office fédéral des réfugiés – OIM: Organisation internationale pour les migrations – OMS: Organisation mondiale de la santé – ONG: Organisations non gouvernementales – PAM: Programme alimentaire mondial – PNUD: Programme des Nations Unies pour le développement – PNUE: Programme des Nations Unies pour l'environnement – UNDAC: United Nations Disaster Assessment and Coordination – UNICEF: Fonds international de secours à l'enfance – UNRWA: Office de secours des N.U. pour les réfugiés de Palestine

Tableau 6
Aide humanitaire
de la Confédération
Aide alimentaire
par produit

	2000	
	Quantité en tonnes	mio fr.
Produits laitiers suisses	2'558	17.0
Lait en poudre (entier)	621	
Lait en poudre (écrémé)	921	
Fromage fondu	266	
Autres	750	
Céréales	21'962	14.0
Riz	4'721	
Maïs	5'396	
Blé et farine	11'845	
Total aide alimentaire	24'520	31.0



Éditeur

Direction du développement et de la coopération (DDC),

Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), 3003 Berne
Téléphone: 031 322 44 12

Fax: 031 324 13 48

Internet: www.ddc.admin.ch
www.skh.ch

E-mail: info@deza.admin.ch

Présentation

Etter Grafik, Zurich

Textes

Ariane Geiser, Neuchâtel

Données statistiques

Etienne Dollfus, DDC
Christiane Sollberger, DDC

Rédaction/coordination

Catherine Vuffray, DDC

Photos

Keystone

50'103

ISBN 3-905398-79-6



DIREKTION FÜR ENTWICKLUNG UND ZUSAMMENARBEIT DEZA
DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA COOPÉRATION DDC
DIREZIONE DELLO SVILUPPO E DELLA COOPERAZIONE DSC
SWISS AGENCY FOR DEVELOPMENT AND COOPERATION SDC
AGENCIA SUIZA PARA EL DESARROLLO Y LA COOPERACIÓN COSUDE